

APRÈS LE 11 SEPTEMBRE :  
QUELLES SERONT LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES?

Normand Roy

Économiste

***CETECH***

Centre d'étude sur l'emploi et la technologie

Direction de la planification  
et de l'information sur le marché du travail  
Emploi Québec  
Septembre 2001

---

Très rapidement après les terribles attaques sur New York et Washington, les premières conséquences économiques sont apparues et les efforts pour les quantifier ont débuté. Il est en effet relativement facile d'estimer en dollars les pertes directes de la disparition de personnes, même si cela a quelque chose de répugnant. Il est encore plus aisé de déterminer le coût des infrastructures détruites, ainsi que la perte immédiate d'activité économique subie, tant dans le transport aérien que dans toutes les activités en amont et en aval de cette industrie. Il est un peu plus compliqué de juger de la perte associée à l'état de choc de la population des États-Unis et de la quasi-totalité du reste du monde qui a passé des jours entiers rivée devant le petit écran ou à discuter avec collègues et amis, afin de tenter de faire sens de ce qui était survenu et de ce qui était à venir.

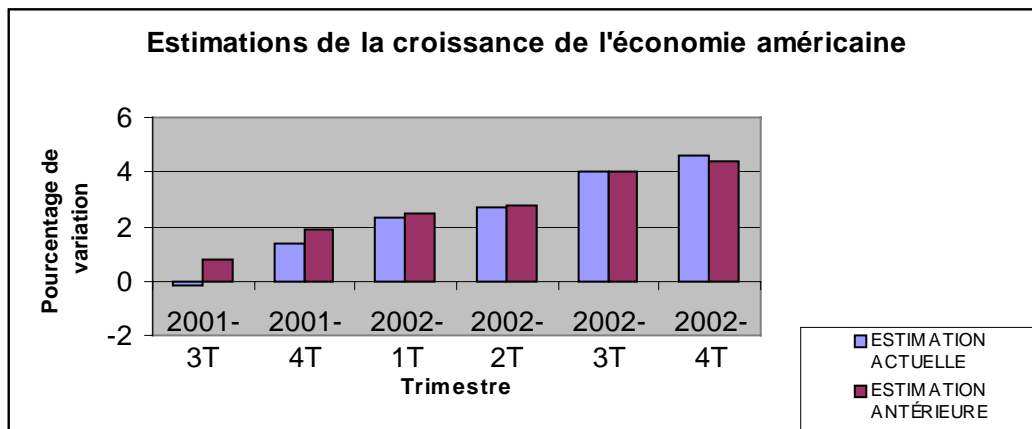
Par contre, plus l'horizon temporel est éloigné, et plus l'exercice d'estimation des coûts devient hasardeux, car il dépend d'hypothèses dont la matérialisation n'est aucunement garantie. Qui aurait inclus en effet les attentats du lendemain dans son scénario de prévision du 10 septembre? Ces événements nous rappellent une vérité incontournable : nous ne connaissons pas l'avenir, et toute tentative de le prévoir est un exercice périlleux. L'exercice peut tout de même être mené en identifiant sommairement certains éléments relatifs aux perspectives et aux enjeux économiques qui découlent des attaques terroristes.

Outre la question des impacts macro-économiques à court et à moyen terme, il faut prendre en compte le moment où ils sont survenus, puis les effets différenciés sur les agents économiques, (individus, entreprises, industries des États-Unis, du Canada, du Québec et d'ailleurs), et les défis en matière de politique économique pour les gouvernements. Ceux-ci ont certainement une dimension de gestion macro-économique de court terme, mais également des implications de plus long terme en matière d'intervention publique et d'allocation des ressources productives des économies nationales.

## L'ESTIMATION DES PERTES IMMÉDIATES

Le groupe Economy.com a estimé le 19 septembre dernier les pertes immédiates résultant des attaques terroristes à 20 milliards de dollars US, soit plus de 30 milliards canadiens, ce qui en fait le plus important désastre à survenir sur le territoire des États-Unis depuis très longtemps,

devançant tremblements de terre et ouragans récents, de peu dans certains cas.<sup>1</sup> La perte en vies humaines, de l'ordre de 5 000 à 6 000 pour le seul World Trade Center, représente à elle seule environ un milliard de dollars US de flux annuels de revenu, étant donné que le produit intérieur brut moyen par travailleur dans le district touché est de 150 000 \$, soit plus du double de la moyenne nationale des États-Unis. À ce montant il conviendrait d'ajouter les pertes permanentes de revenu des personnes décédées afin d'obtenir une estimation plus juste, pour ce que cela veut dire. La destruction des infrastructures physiques est évidemment plus considérable lorsque mesurée en dollars, mais ses effets à moyen et long termes sont moins significatifs, car elles peuvent être reconstruites.



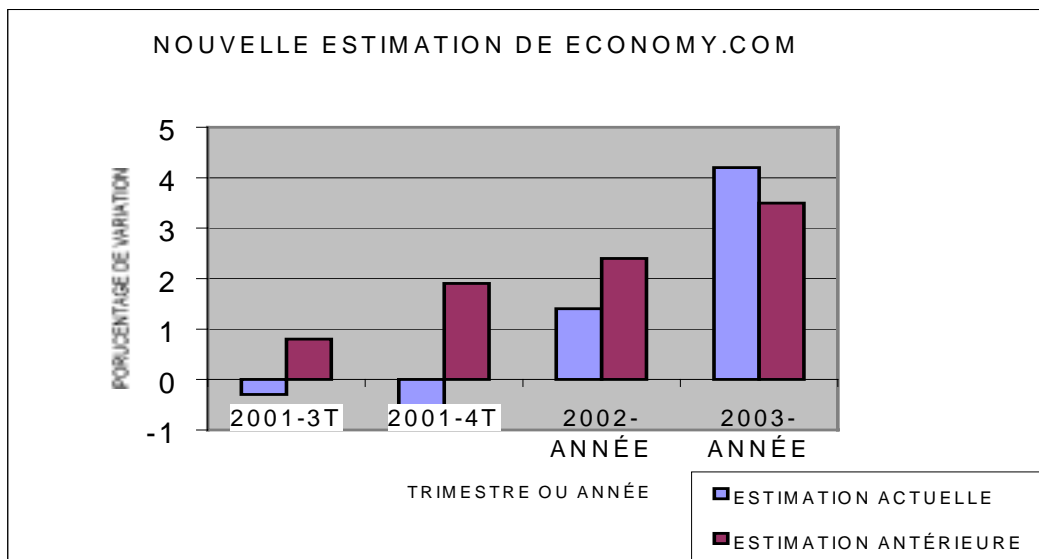
La perte de production consécutive aux attentats se concentrerait aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres de 2001 selon ce scénario.  
Source : Economy.com

La perte d'activité économique a été immédiate dans le cas du transport aérien, du sport professionnel, de la finance, de l'hôtellerie, de la restauration, des activités culturelles notamment, mais l'estimation qu'on peut en faire aujourd'hui ne sera avérée que lorsque les données officielles seront publiées dans quelques mois. Outre cette perte immédiate, il faut tenir compte des pertes indirectes chez les fournisseurs, dont les assurances et la fabrication aéronautique, ou chez les utilisateurs des biens et services que les secteurs directement touchés n'ont pas produits. Enfin, les pertes induites découlent quant à elles du fait que la perte de revenu force ceux qui l'ont subie à renoncer à des dépenses prévues, comme l'achat d'une automobile neuve par exemple, ce

<sup>1</sup> Mark M. Zandi, *Attack on America : Fallout on the U.S. Economy*, Economy. Com. [www.dismal.com](http://www.dismal.com).

qui fait que même des activités très éloignées de l'épicentre du désastre sont finalement touchées. Mark Zandi estime la perte immédiate, la perte indirecte et la perte induite au troisième et quatrième trimestres à 40 milliards de dollars américains pour les seuls États-Unis, c'est-à-dire plus du double de la perte immédiate de capital humain et matériel. Au total, les pertes d'activité s'élèveraient à environ 1% du PIB au troisième trimestre et à 0,5% au quatrième par rapport aux prévisions antérieures.

Le 25 septembre, Mark Zandi proposait une mise à jour de ses estimations qui avait pour effet de retrancher un autre dixième de point de pourcentage à la croissance prévue au troisième trimestre, mais 2 gros points de pourcentage à celle du quatrième trimestre, ce qui se traduirait par un recul de 0,6% du PIB au cours de ce trimestre, s'ajoutant alors au recul de 1,1% maintenant annoncé pour le troisième trimestre. Techniquement, l'économie américaine serait en récession à la fin de 2001. Pour l'année 2002, la croissance serait de retour, mais très modestement, avec un gain de 1,4% sur une base annuelle. Ce nouveau scénario reporte la reprise véritable à 2003, avec une croissance estimée de 4,2%.<sup>2</sup>



Nouvelle estimation en date du 25 septembre : on voit que l'impact anticipé pour le 4<sup>e</sup> trimestre est beaucoup plus négatif, puisqu'on retranche un 2 points de pourcentage additionnel à la performance économique anticipée.

<sup>2</sup> Mark Zandi, *Attack on America : Update on the Fallout on the U.S. Economy*, [www.dismal.com](http://www.dismal.com), 25 septembre 2001.

Le Conference Board du Canada reprenait de son côté le premier estimé de Economy.com vendredi le 21 septembre, et il évaluait la perte au pays à 0,5% du PIB sur une base annuelle au quatrième trimestre de 2001, et à 0,25% au premier trimestre de 2002.<sup>3</sup> L'intégration commerciale poussée entre les deux pays explique en bonne partie la présence d'impacts à court terme non négligeables chez nous, même si aucune attaque n'est survenue sur le territoire. La baisse des exportations canadiennes vers le sud sera le principal canal par lequel les pertes américaines se répercuteront au Canada. Rappelons que le Canada exporte à l'heure actuelle environ 43% de son PIB, et que près de 90% de ces exportations sont destinées aux États-Unis. Les provinces canadiennes seront touchées de manière variable en fonction de leur degré d'intégration à l'économie continentale. À cet égard, le Québec sera un peu moins affecté que l'Ontario. Le Conference Board concluait que le Canada échappera de justesse à la récession mais pas à une stagnation du PIB au cours de la deuxième moitié de 2001 et que la reprise se manifesterait dès le deuxième trimestre de 2002.

De même, presque tous les pays de la planète subiront des pertes à court terme, soit à cause de leurs liens commerciaux avec les États-Unis, soit à cause des effets psychologiques des attentats qui ont miné la confiance et modifié les anticipations des personnes et des institutions, et qui sont au fondement des décisions économiques.

## LE MOMENT

Les attentats sont survenus à un moment où l'économie connaissait un sérieux ralentissement. À toute fin utile, le PIB américain avait stagné au deuxième trimestre de 2001, et il vacillait dangereusement du côté de la récession. L'économie mondiale était d'ailleurs déjà en récession ou sur le point de l'être aussi. La Bourse reculait toujours, les pertes d'emploi s'accumulaient, les investissements privés étaient en retrait marqué. Seule la consommation semblait à peu près tenir le coup, soutenue notamment par des baisses répétées des taux d'intérêt appliquées par la Réserve fédérale américaine et par les modestes baisses d'impôt immédiates décrétées par le gouvernement Bush. Nul doute qu'à court terme, la tragédie du 11 septembre va définitivement faire verser l'économie américaine dans la récession, et celle du Canada avec elle, quoi qu'en dise le Conference Board. Le plan des commandos terroristes a donc été exécuté précisément quand il

---

<sup>3</sup> Conference Board du Canada, Implications of the Terrorist Attack for the Canadian Economy, september 19, 2001.

pouvait le plus ébranler une économie où la confiance était déjà très fragile. Cette conclusion ressort avec netteté une semaine après la reprise des activités boursières à New York. On a peut-être évité la panique, mais il n'en demeure pas moins qu'en dépit des appels répétés à la fibre patriotique, le Dow Jones et les autres indices ont connu leur pire recul hebdomadaire depuis la Grande Dépression. Les investisseurs ont fait leur bilan et ils ont dévalué les titres les plus fragilisés, dont ceux des compagnies aériennes qui ont perdu de 30 à 40% de leur valeur dans la plupart des cas.

Cette dernière correction suit, faut-il le rappeler, plus d'un an et demi de recul des valeurs boursières. Elle amplifie donc une tendance au dégonflement de titres qui avaient perdu tout contact avec l'économie réelle pendant la période euphorique de la fin des années quatre-vingt-dix. Le problème n'est donc pas tant la correction, qui ne fait sans doute qu'accélérer le calendrier de réalignement de la Bourse sur l'économie, mais sa portée psychologique. Tant que le recul ne sera pas freiné, la confiance des agents économiques sera minée par cette perte de richesse virtuelle.

## LE MOYEN ET LE LONG TERMES

C'est là que les choses se compliquent immensément, et qu'il devient nécessaire de faire des hypothèses qui en disent plus long sur le tempérament de celui qui les énonce que sur toute autre chose. Deux aspects apparaissent cruciaux dans la formulation de toute prévision pour la prochaine année à tout le moins. Y aura-t-il d'autres attentats, et l'action militaire qu'engageront inévitablement les forces armées américaines sera-t-elle rapide, ponctuelle et «efficace», ou assisterons-nous au contraire à un enlisement qui impliquera des ressources considérables, de lourdes pertes en vies humaines et en matériel ainsi qu'un impact négatif sur la confiance des agents économiques?

À cet égard, nous voulons bien être du côté des optimistes et espérer que le pire ne se produira pas. Dans cette éventualité, il est vraisemblable que l'économie américaine et mondiale se relèvera assez rapidement du choc provoqué par les attentats du 11 septembre 2001 et qu'elle retrouvera le sentier d'une croissance stable et soutenable dès le premier trimestre de 2002, ou au plus tard au deuxième trimestre. Les efforts de reconstruction devraient même alors entraîner des conséquences légèrement positives vers la fin de l'année 2002.

Voilà pour le scénario macro-économique optimiste. Cependant, il est également certain qu'au-delà de cette appréciation globale, des changements durables affecteront l'activité économique sur le plus long terme, et que ceux-ci sont peu susceptibles d'induire des conséquences positives sur la productivité, et donc sur la croissance à long terme.

Le premier impact négatif est celui lié au commerce mondial : la libre circulation des biens et des personnes sera ralentie, et peut-être entravée sérieusement pour un bon moment. De cela découleront des pertes d'efficacité ainsi qu'une concurrence amoindrie entre producteurs. La livraison «juste à temps» de composantes fabriquées ailleurs sur le territoire national ou à l'étranger sera beaucoup plus problématique, et les gains en termes de spécialisation en souffriront.

Il faut prévoir que des ressources additionnelles seront investies durablement dans des activités de sécurité, de diplomatie, d'espionnage et de défense, au détriment en partie du moins d'autres investissements potentiellement plus productifs, en santé, en éducation ou en environnement par exemple. Deux points méritent d'être soulignés ici. D'une part, la réallocation des ressources humaines et matérielles entraînera dans l'immédiat des pertes d'efficacité du fait que ces ressources compétentes dans ce qu'elles font présentement le seront moins au début dans d'autres tâches. D'autre part, les activités devenues soudainement prioritaires ne contribuent pas ou très peu au progrès de la productivité mesurable d'une économie, du moins à court et moyen termes, contrairement à d'autres qu'il faudra reléguer plus loin dans la liste des candidats à l'accès aux ressources. À très long terme cependant, si les investissements consentis pour la paix et la sécurité s'avèrent couronnés de succès, alors ils auront une rentabilité considérable. Mais elle sera cependant difficile à mesurer avec précision. Rappelons que bien des progrès dans l'art de la guerre ont eu des applications civiles importantes par la suite, que ce soit par exemple la poudre à canon, la chirurgie militaire, la domination de l'atome ou la naissance de l'informatique.

## LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

La réhabilitation de la politique publique, et de la politique économique en particulier, est l'une des conséquences les plus frappantes de la crise découlant des attentats terroristes. À peine quelques jours avant ceux-ci, Républicains et Démocrates américains se colletaient au sujet d'un

---

surplus budgétaire réel ou imaginé, du caractère sacré ou non du fonds de la sécurité sociale et de l'opportunité de baisses d'impôt éloignées dans le temps et massivement destinées aux plus riches des plus riches citoyens du pays.

Au lendemain des attentats, les vertus des politiques macro-économiques réapparaissent au grand jour. Il fallait impérativement injecter des liquidités dans le système monétaire et financier et abaisser les taux d'intérêt, ce que la Réserve fédérale a fait promptement, suivie en cela par la Banque du Canada et par la Banque centrale européenne. Il fallait également promettre d'activer les dépenses publiques, d'une part pour venir en aide aux victimes, aux industries les plus touchées, ainsi que pour reconstruire le sud dévasté de Manhattan. Le rôle contra cyclique des politiques macro-économiques s'est imposé d'emblée. Il ne s'agissait plus de débattre d'utilisations alternatives de confortables surplus à des fins certes méritoires lorsque prises individuellement mais dont la nécessité absolue ne sautait pas aux yeux, il était plutôt question de relancer une économie nationale fortement ébranlée.

Les effets multiplicateurs de la dépense publique ont été redécouverts. L'analyse de Mark Zandi citée plus haut est claire à cet égard : tant dans le cas qui nous occupe que dans celui des désastres naturels survenus aux États-Unis au cours de dernières années, c'est l'injection de dépenses publiques à peu près équivalentes aux pertes subies qui a relancé rapidement l'activité et remis l'économie sur la voie de la croissance. En outre, la portée symbolique d'une reconstruction du sud de Manhattan est infiniment plus grande que celle d'une baisse immédiate des taxes et impôts.

Évidemment, pour faire cela il fallait préalablement avoir assaini les finances publiques, il fallait avoir résorbé l'inflation et disposer d'une réelle marge de manœuvre, ce qui n'était pas le cas au moment du déclenchement des deux dernières récessions. Il fallait également avoir résisté en partie aux innombrables appels en faveur d'une intervention publique coûteuse dans divers dossiers qui ne la justifiaient pas impérativement.

En plus de la nécessité d'une intervention macro-économique vigoureuse, la crise a mis en évidence le rôle économique crucial des pouvoirs publics dans certains domaines d'activité. On a en effet constaté que la sécurité dans les aéroports, confiée aux compagnies d'aviation engagées dans une lutte concurrentielle féroce depuis la déréglementation, était largement inadéquate : le

personnel était payé au salaire minimum et n'était pas ou peu formé, son taux de roulement était effarant, et il était contraint d'accélérer les procédures aux heures de grande affluence, étant donné les enjeux commerciaux entre compagnies. Or, de toute évidence la sécurité dans les aéroports est de l'ordre du bien public, et elle ne peut pas être confiée à des entreprises qui ont tout intérêt à en minimiser les coûts, sans égard aux effets externes.

L'enjeu de l'aide aux compagnies aériennes est illustratif des décisions que les pouvoirs publics doivent prendre dans le présent contexte. D'une part, faut-il leur accorder l'essentiel de la marge de manœuvre disponible, comme Air Canada le demande au gouvernement fédéral, sans tenir compte des autres perdants; et d'autre part quelle forme cette aide doit-elle prendre? La prise en charge de la sécurité par les pouvoirs publics est un bon exemple d'une assistance réelle et justifiée en termes de diminution des coûts des transporteurs privés, de même que l'est la garantie d'assurance en l'absence de fournisseurs privés disposés à faire le travail pour le moment. L'aide ne doit cependant pas servir à perpétuer les problèmes structurels, comme cela serait le cas si le gouvernement fédéral canadien accédait sans réserve aux demandes du transporteur aérien qui exerce un monopole sur une bonne part des liaisons domestiques et internationales du pays, avec les conséquences que l'on connaît.

Les choix publics à venir vont faire des gagnants et des perdants au plan individuel, industriel et régional, c'est inévitable. Là encore, au-delà de l'à propos de tel choix ou de tel autre (par exemple, faut-il vraiment investir les 60 milliards de dollars annoncés dans le projet du bouclier spatial ou faut-il plutôt réhabiliter les bonnes vieilles méthodes d'espionnage sur le terrain intensives en main-d'œuvre?), la politique économique se doit de tenir compte des impacts, et notamment des impacts négatifs qui justifient des compensations de diverses natures.

## LA HAUTE TECHNOLOGIE

Toujours dans l'ordre des supputations et des hypothèses, on peut croire que certaines activités de haute technologie profiteront à terme des conséquences des attentats et de la réallocation des ressources économiques vers les activités publiques de défense, d'espionnage, de sécurité et d'intelligence. Ainsi, la fabrication de matériel électronique et informatique pourrait bénéficier des investissements accrus dans ces directions. En outre, la crainte des déplacements physiques

---

devrait également entraîner des dépenses supplémentaires en télécommunications (vidéoconférences par exemple). Les firmes de service conseil en informatique et en télécommunications pourraient donc aussi tirer avantage de ce réalignement des priorités.

On peut penser que le secteur bio-pharmaceutique pourrait également retirer un certain bénéfice du contexte actuel, notamment à cause de la menace de guerre bactériologique. Nul doute que des recherches seront menées et que différents produits visant à lutter contre les armes chimiques et bactériologiques seront développés et fabriqués sur commande des autorités publiques. Par ailleurs, ce secteur est relativement moins sensible que les autres à la conjoncture.

Les services d'architecte et de génie seront affectés dans l'immédiat par le ralentissement général de l'activité. Mais à moyen et long termes, certaines opportunités pourraient voir le jour : en premier lieu, il y aura bien entendu les travaux de reconstruction, mais au-delà de cette tâche, il y aura vraisemblablement un effort pour repenser à la fois les concepts architecturaux, notamment pour tenir compte des craintes que les personnes entretiendront pendant longtemps vis-à-vis les hautes tours à bureaux, et pour améliorer également le comportement des structures soumises à des chocs massifs de cet ordre. On sait que des progrès considérables ont déjà eu lieu en matière de réaction des structures aux tremblements de terre. Il n'est donc pas inconcevable que d'autres progrès soient obtenus sur ce nouveau front.

L'activité de haute technologie qui apparaît la plus fragilisée est celle de la fabrication aéronautique, évidemment à cause du choc subi par le transport aérien civil, déjà affaibli par le ralentissement économique. Il est possible que certains contrats militaires viennent combler en partie le manque à gagner découlant du marasme de l'aviation civile. Il est également concevable que des producteurs comme Bombardier puissent profiter en partie de la désaffection pour le transport de masse, étant donné leur présence dans les segments des avions d'affaires et des avions régionaux. Cependant, les perspectives d'ensemble du secteur semblent bien moins favorables aujourd'hui qu'avant les événements du 11 septembre, et on voit mal comment le segment de ces activités présent au Québec puisse échapper à un recul marqué, à court et moyen termes à tout le moins.

## CONCLUSION

La crise qui a frappé nos voisins et qui nous frappe également exige entre autre chose que l'idée de bien commun se traduise dans la réalité par des décisions qui confortent cette notion de solidarité, et ce tant au plan intérieur que sur la scène internationale. Il faut multiplier les alliances et les amitiés, puis isoler et réduire à terme le nombre des adversaires prêts à tout. Cela suppose notamment que les bénéfices du libre commerce (de la mondialisation comme on l'appelle aujourd'hui ou du doux commerce comme le qualifiait Adam Smith), bien connus au plan théorique par les économistes, se concrétisent dans la vie du plus grand nombre dans tous les recoins de la planète. Ce serait là assurément le meilleur gage de sécurité à l'avenir.